

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négoceant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 28

MONTREAL, 17 AVRIL, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négoceant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & C^{IE}

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, le convoi partira comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8 00 A. M., arrivant à Ottawa à 1 00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4 00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10 00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O. TRANSPORTS faits avec diligence, PAS DE TRANSBORDONNEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

Rockville, 4 Mai 1872.

H. ABBOTT,
Directeur.

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1872-73--Arrangements d'Hiver.

Les lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Tonn.	Commandants.
SARDONIAN	4100	[En construction.]
CHRISTIAN	3499	[En construction.]
CANADIAN	3000	[En construction.]
POLYNESIAN	190	Capt. Brown.
SARMATIAN	310	Capt. J. Wylie.
HIBERNIAN	3234	Capt. R. S. Watts.
GASPAN	3290	Capt. Barely.
SCANDINAVIAN	3200	Capt. A. D. Aird.
PRUSIAN	3400	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN	3700	Capt. Richardson.
NORWEGIAN	3500	Capt. Ritchie.
MORAVIAN	3500	Capt. Graham.
PERUVIAN	3500	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBIAN	3551	Lt. Archer, R. M. R.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Orange.
NORTH AMERICAN	1781	Capt. Miller.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas. Scott.
ACADIAN	1351	Capt. Wilson.
ST. DAVID	1950	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK	1297	Capt. Stephen.
NORWAY	1100	Capt. C. N. Mylius.
SWEDEN	1151	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Fyde pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Scandinavien (de Portland)	19 avril.
Polynésien do	26 "
Austrien do	3 mai
Prussien (de Québec) do	10 "
Christien do	17 "
Norvégien do	24 "
Moravian do	31 "
Polynésien do	7 mai et

Prix du Passage de PORTLAND :—

Cabine	\$70 à \$80
Entrepont	\$25

Un Châtelier expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les élines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser :
A Portland, à J. L. FAIRBANK ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec à ALLAN, RAE & CO. ; au Havre, à J. M. CROUZIER ; à Paris, à GUYOT & BOSSANGE ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co. ou à RICHARD BERTS ; à Rotterdam, à G. P. IRMAN & ZONN ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERY & GREENHORN ; à Greenwich Street, à GILSON & JAMES ; à ALEX. ALLAN, 70, Great Union Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
17 Coin des Rues Yourville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer galvanisé, Plaques de Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot.	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lin rot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier	Du de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles	Verres.	Tuile à Pavé.
Zinc en Lingots	Terre à briques.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Écrous	Dessus Chemin.
Rouge de Plomb	Briques à four.	Foutaines.

Planc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Eucalyptus Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Nocturnes, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8 00 A. M.
Express de nuit du do do do ... 8 00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6 00 A. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, & 4 00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7 00 A. M., 9 00 A. M., 3 00 P. M., 5 00 P. M., et 6 00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal à 8 00 A. M., 10 00 A. M., 3 30 P. M., 5 30 P. M., et 6 00 P. M.
Le Train de 3 30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8 10 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3 30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Roussell Point, en connexion avec les Trains de Steamhead, Shelburne et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3 00 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6 00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gosham, Portland, Boston 1 45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacana, Island Pond, Gosham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10 30 P. M.
Express pour Québec, à minuit.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CARLOTTA" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissant Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis à 4 30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6 00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.
Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques, C. J. BRYDGES
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	7.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur,.....	5.00
.....	Québec, p. chemin de fer.	7.00
8.00	Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00
4. M.	St. Jérôme et Hemmingford	2.00
10.11	St. Yacinthe et Sherbrook	5.30	12.45
.....	Do St. Jean et House's Pt.	2.15
10.00	Shedford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15
MALLES LOCALES				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varon est et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	8.45	Huntingdon.....	8.00	2.00
8.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.1	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Estache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Régine, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Roche Nord.....	1.30
8.00
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N.-Brunswick et Isle P. E.	7.00
.....	Halifax, N. E.....	7.00
.....	Les malles pour P.-Neuvo sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 22 Jul.	7.00
ETATS-UNIS.				
8.50	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15
8.50	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.45	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.45	7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.15
.....	Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les jeudis P. M.
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. vid
.....	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avortit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.
 Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.
 On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.
 Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, Fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.
 A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE
FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118
Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
Lampes et Huile de Charbon.

Le sousigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.
 M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.
 Il aura certainement en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.
 Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No
118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.
 Montréal, 1^{er} Juillet. 33

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.
 S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
 44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.
 S'adresser au

DR. J. A. CREVIER,
 44, Rue Bonsecours. 37

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,
Chimiste et Naturaliste,
 CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10^h A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7^h P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 Mars 1872.
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,
EPICERIES,
SPIRITUEUX,

ET
DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL
MONTREAL. 52

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

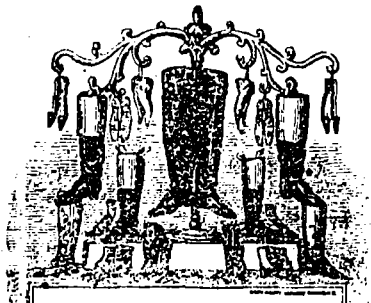
No. 300

RUE ST. PAUL

RUE ST. PAUL

MONTREAL

MONTREAL



Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle e de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Table listing various shoe models and prices, categorized by gender (Hommes, Femmes, Enfants) and material (Cuir, Prunelle, Caoutchouc). Includes items like 'Bottes Napoléon', 'Bals', 'Sousliers', and 'Bottines'.

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Table listing prices for rubber boots and shoes, categorized by gender (Hommes, Femmes, Enfants) and style (Clagues, Bottines en Fêutre, Bottines Artiques). Includes items like 'Clagues', 'Bottines en Fêutre', and 'Bottines Artiques'.

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant. 10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois. 10 & 5 " " un mois. 10 " " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 40

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 16 Avril 1873.

La semaine qui vient de s'écouler n'a apporté aucun changement à notre situation commerciale. A en juger par l'apparence du fleuve, l'ouverture de la navigation n'est plus qu'une question de quelques jours.

Des avis de Terrebonne nous apprennent que la chasse aux loups marins a été couronnée d'un plein succès cette année. Le 17 mars, la flotte commençait à rentrer dans le port de St. Jean. Le steamer "Eagle" revenait avec une cargaison de 32,000 veaux marins de la valeur de \$96,000 après quinze jours d'absence seulement. Il était suivi du Walrus avec 12,000, du Wolf avec 26,000, du Bloodhound avec 25,000, de l'Elceland avec 3,200 vieux loups marins égaux à 6,400 veaux et du Neptune avec 31,000, en tout six steamers avec 132,400 loups marins ou phoques de la valeur de \$397,000. Cinq voiliers étaient aussi rentrés au port—l'Oban avec 7,100; la Clara Maria avec 4,000; le Sherbrook avec 2,600; le Havelock avec 5,200; l'Ariel avec 9,200, en tout 27,900 loups marins. L'Engle était reparti après avoir déchargé sa cargaison pour une seconde excursion.

Farines.—Le marché à la farine est toujours calme. Les affaires qui se transigent n'ont aucune importance et ne se bornent qu'à suppléer à la demande locale. On signale les placements suivants: 400 barils, Moyenne forte \$5.85; 50 barils Extra \$7.00; 100 barils Fancy \$6.50; 100 do do \$6.60; 150 barils Forte pour boulangerie \$6.00; 50 barils Extra \$6.75; 100 do Fancy \$6.55; 250 do Forte pour boulangerie \$5.95; 50 do do \$6.00; 100 do do \$6.15; 400 do Ordinaire du Canada \$5.85; 100 do No. 2 \$5.65.

Blé.—Affaires entièrement nominales.

Pois.—Fermes. On cote 82½ à 85 cts. par 32 lbs.

Avoine.—Calme 30 c à 32 c par 32 lbs.

Maïs.—Nominal de 57½ c à 60 c par 56 lbs.

Orge.—Très calme et nominal de 50c à 60c.

Etat comparatif de céréales, farines etc, en magasin au 15 Avril:

	15 Avril. 1873	1 Avril. 1873	15 Avril. 1872
Blé, mts.....	138,535	137,137	153,957
Maïs.....	349,519	352,295	151,282
Pois.....	8,987	10,719	69,574
Avoine.....	57,597	63,797	72,676
Orge.....	5,483	6,466	1,000
Seigle.....	3,000
Farine, barils....	77,443	68,286	76,575
Do d'Avoine....	330	250	25
Do Maïs.....	40	50	280

Graine de Mil.—Notre place est mal approvisionnée de cette graine qui est tenue fermement à \$3.15 par 45 lbs.

Graine de trèfle.—Cette graine s'offre quelque peu plus abondamment. On cote 10 c par lb. pour r.colte 1872.

Graine de lin.—Recette nulles.

Foin et paille.—Le mauvais état des chemins arrête complètement les apports de la culture et le peu qui paraît sur nos marchés à foin nous arrive des alentours de la ville. Les prix

sont en conséquence très-fermes. Foin \$14.00 à \$16.00, paille \$8 à \$10.

Comestibles.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les comestibles. Les prix restent fermes. Détenteurs et acheteurs s'observent et on attend l'ouverture de la navigation pour conclure les transactions entamées.

Epiceries.—Le marché a été des plus tranquilles depuis huit jours. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction qui mérite une mention spéciale.

Par le dernier courrier d'Europe nous avons les nouvelles suivantes sur la situation des céréales en Angleterre et sur le continent:

Céréales.—Les affaires en céréales ont été passablement régulières depuis huit jours en Europe.

Sur les marchés français, il y a eu cette semaine, passablement d'offres en vente et par suite les prix ont un peu reculé de valeur principalement sur les blés de mauvaise qualité; la bonne marchandise, par contre, est restée assez bien soutenue.

En Angleterre, la position est toujours la même; l'humidité constante entrave les ensemencements du printemps, la qualité des blés indigènes s'en ressent aussi, et par suite les prix sont en voie de baisse, tandis que les blés étrangers sont plus vivement recherchés par la mouture et se tiennent à prix fermes et même en légère hausse sur certaines provenances; néanmoins, les affaires sont peu actives et si le beau temps revenait, les cours ne pourraient guère se maintenir. La marchandise, dans les docks, est suffisante pour attendre les arrivages de la Californie et de l'Amérique du Nord, et la meunerie trouverait encore assez facilement à s'approvisionner sur ses marchés, les qualités étant améliorées. Sur les différents marchés des comtés, l'on ne constate cette semaine que les prix précédemment pratiqués et l'on termine à Londres et à Liverpool avec des transactions assez actives et des prix sans variation.

En Belgique, il s'est fait bien peu d'affaires cette semaine; le retour du beau temps est vivement désiré par la culture, pour terminer les semences du printemps et, par suite du temps pluvieux, les détenteurs ont des prétentions un peu plus élevées qu'il y a huit jours, mais, seule, la consommation a fait quelques petits achats et n'a pas voulu payer au-delà des prix de la semaine dernière. Les seigles, par contre, sont en voie de hausse et par suite d'assez forts achats, la tendance est bien en hausse.

En Hollande, les blés sont un peu plus recherchés, mais pour le livrable seulement; la meunerie ne prend toujours rien en disponible et les prix n'éprouvent aucun changement. En seigle, il s'est traité passablement d'affaires; la consommation se trouvant presque dé garnie revient aux achats et les prix ont légèrement augmenté; le livrable est très-délaissé et en voie de baisse avec des affaires difficiles à engager.

En Allemagne sur les marchés de l'intérieur les affaires sont un peu plus actives et les cours sont plus fermes, tandis que, dans les différents ports de la Baltique et de la mer du Nord, les affaires sont à peu près nulles; les achats du dehors manquent complètement. Aussi la tendance est-elle à la baisse. Les seigles sont également très-offerts, et comme la consommation est suffisamment garnie, les prix ont également une tendance prononcée à la baisse.

En Hongrie et dans la haute Italie, les affaires sont plus languissantes et les prix sont stationnaires; grâce à de nombreux arrivages les détenteurs se sont vus dans l'obligation de céder de leurs prétentions.

Dans la mer Noire, les transactions sont fort restreintes; la marchandise est toujours peu abondante, aussi les détenteurs ont-ils toujours de hautes prétentions, qui rendent les affaires très-laborieuses.

Etat comparatif de céréales, farines etc, sur la place de Liverpool:

	31 Mars 1873	31 Dec. 1872	31 Août 1872	30 Juin 1872	31 Mars. 1872
Blé, quarteaux.....	336,619	381,370	191,793	267,480	392,144
Orge do.....	5,308	6,889	2,000	388	4,093
Malt do.....	2,653	1,337	1,261	3,163	3,011
Avoine do.....	5,394	8,654	22,333	32,067	6,689
Fèves do.....	1,832	22,364	33,443	40,237	51,209
Pois do.....	1,236	18,166	13,177	12,013	5,007
Maïs do.....	174,746	322,775	221,174	92,454	127,570
Farine d'av., charges.....	5,343	5,157	3,075	4,806	10,184
Do de blé, sacs.....	26,410	23,208	26,695	52,267	62,746
Do do barils.....	36,153	36,144	24,249	29,302	66,653

50,000 quarteaux de blé arrivés dans la Mersey le 31 Mars, ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus:

Stock de Blé et de Maïs sur la place de Glasgow le 31 Mars:

Blé..... 300,000 quarteaux.
Maïs..... 140,000 do

Laines.—La première série des enchères de laines coloniales de Londres, commencée le 13 février a clôturé le 14 mars courant: les catalogues ont compris, 65,028 b. Port Phillip, 12,990 Sydney, 29,824 Adolais, 78 Van Diemen's Land, 1,190 Swan River, 2,944 Nouvelle Zélande, 18,887 Cap de Bonne Espérance et 1,111 b. diverses, soit ensemble 132,052 balles.

Cette quantité est un peu plus considérable que celle à laquelle on s'était d'abord attendu, et doit s'expliquer d'un côté par la remise aux enchères de laines retirées au commencement de la série, de l'autre par l'offre d'anciennes existences provenant encore de ventes antérieures, et de plusieurs envois de laines du Cap qui, expédiées d'abord au continent, ont été retournées ensuite sur le marché de Londres.

Les acheteurs ont été nombreux d'un bout à l'autre, à l'exception de ceux de l'étranger, qui recherchent d'habitude les laines du Cap; ils agissent toutefois avec beaucoup de réserve, et ce n'est que vers la fin qu'on les vit montrer un peu plus d'entrain.

Les approvisionnements de laines, pour peigne surtout, étaient si restreints pendant les quatre ou cinq derniers jours, qu'on croyait les fabricants presque dénués de stocks, et, malgré la position anormale dans laquelle le haut prix de l'article les avait plongés, on s'attendait encore au maintien des cours.

Le résultat a prouvé qu'on s'était trompé, car l'industrie laisse de continuer un travail à perte et prévoyant de prochains renforts a, en dépit de ses besoins, préféré temporiser, espérant voir s'établir bientôt des prix plus en rapport avec la valeur de ses produits. Nous avons, en conséquence, à signaler une baisse moyenne de 2 d. à 3 d. la liv. pour les Australie et de 1 d. à 2 d. pour les Cap.

On estime à environ 55,000 balles la quantité prise pour l'exportation.

Voici quelques remarques sur les principales sortes de laines offertes:

En Port-Philippe il y eut un choix excellent, tant sous le rapport de la quantité que de la croissance et de la manipulation, les suints

étant aussi plus légères que celles de l'année dernière. Ces laines contenaient par contre plus de charbons que la tonte de 1872.

Les bergeries superlines de 2 sh. 9 d. à 3 sh. 9 d., qui forment jusqu'à un certain point un article à part, réalisèrent de bons prix également applicables aux méteils (cross-breeds) supérieures qui, grâce sans doute à un état d'excellence plus parfait qu'à l'ordinaire, obtinrent même ça et là des cours exceptionnels.

Les genres de l'Ouest de bonne qualité et croissant, et sans défaut, furent aussi très-recherchés et subirent une baisse relativement modérée, soit env. 2 d. par liv. Mais pour toutes les laines lavées à dos de qualité moyenne, si bien manipulées qu'elles soient, et pour tous les genres défectueux, nous constatons une forte réduction, allant en général à 3 d. et dans quelques cas jusqu'à 4 d. la liv.

Les suints bonnes et mauvaises sont dans l'ensemble, et à l'exception seulement des marques vraiment supérieures, 3 d. meilleur marché. Les laines inférieures surtout furent pendant un moment très délaissées, mais regagnèrent vers la fin de 1/4 à 1 d. la liv.

Les Sydney n'offrirent qu'un assortiment restreint. En lavées à dos, nous notons quelques marques supérieures de Mudgée, qui réalisèrent de bons prix. Les suints figuraient en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. Lavées à dos 5 d., scoured et suints, 2 d. de moins qu'en décembre.

Il y eut un bon choix d'Adelaide, la majeure partie en suint comme d'habitude. Baisse moyenne, 3 d. la liv.; toutefois les cours se raffermirent vers la clôture.

Cap : les laines de cette provenance ayant, contrairement à celles d'Australie, fléchi pendant les cinq derniers mois de l'année précédente, étaient considérées comme offrant moins de prise à une baisse nouvelle. Ainsi cette dernière est-elle moins prononcée que pour les Australie, atteignant environ 1 d. seulement pour les suints et les lavées à dos; par contre, les snow-whites, les genres défectueux surtout souffrirent de l'absence des acheteurs étrangers et dénotent une baisse de 2 à 2 1/2 d.

Les agneaux d'Australie parurent en petite quantité et obtinrent de bons prix au commencement de la série, mais à la fin la demande se ralentit et les cours rétrogradèrent.

L'ouverture de la 2e série a été fixée au 24 avril.

Les ventes de laines communes ont eu lieu le 15 mars, et ont compris : Indes et Chine 152 balles; Perce 280 b.; Russie 6,775 b.; Méditerranée, 1,995 b.; Espagne 125 b.; poils de chèvre (Cap) 962 b.; diverses 557 b. Total 10,246 b. dont 7,461 b. ont été retirées.

Les Indes, d'un choix très-restrict, dénotent une baisse de 1 d.; les Russes, largement représentées ont subi une baisse de 1 1/2 d. à 2 d. sur les derniers prix de Liverpool. Les poils de chèvre du Cap, surtout les genres supérieurs sont meilleur marché et très-irréguliers. Prix des Donskoï blanches, 9 d. à 10 1/2 d., automne, 9 d. la lb.

Cette semaine, ont également eu lieu les enchères de laines des Indes orientales, qui ont occupé trois séances; il y a été offert environ 11,000 b., dont la majeure partie a été vendue, grâce à la baisse consentie par les détenteurs et qui a été de 2 à 2 1/2 d. sur les bonnes qualités et de 1/2 à 1 d. sur les sortes communes.

CORRESPONDANCES.

La Betterave et le Gouvernement Fédéral.

M. les Rédacteurs,

M. Joly, député aux Communes, président du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, vient de présenter au parlement fédéral une pétition de ce Conseil demandant une protection convenable pour permettre d'introduire au Canada

l'industrie du sucre de betteraves. Le Conseil a fait cette demande à la suite de renseignements et d'études qui lui ont démontré que cette industrie devra avoir la plus heureuse influence sur l'agriculture de la Puissance et sera un des moyens les plus actifs pour attirer sur notre sol une immigration agricole.

Nous espérons que le gouvernement fédéral va faire connaître à très-bref délai et d'une manière franche et loyale, son opinion sur cet important sujet. La question du sucre de betteraves est à l'ordre du jour; tous ceux qui s'en sont occupés reconnaissent que si le tarif actuel, laissant une protection de 25 p. 100 au sucre indigène, était modifié, il serait complètement impossible d'introduire au Canada cette nouvelle industrie qui, au moins les premières années de son existence a un besoin absolu de cette protection.

La rigueur de notre climat; la courte durée de l'époque de végétation restreignent d'une façon déplorable le nombre des plantes que ses habitants peuvent cultiver et parmi les cultures possibles et trop largement pratiquées jusqu'à ce jour, celle des céréales est devenue ruineuse par suite de sa succession continue et de la concurrence des nouveaux défrichements de l'Ouest. Les cultivateurs intelligents et dont le terrain était convenablement placé, se sont jetés à corps perdu dans la culture du foin; mais cette culture portée à l'excès comme l'a été celle des céréales produira d'aussi fâcheux résultats, et finalement les habitants seront obligés d'imiter les émigrants d'aujourd'hui et d'abandonner le sol du Bas Canada qui ne les paiera plus. Et croyez bien que dans cette appréciation il n'y a aucune exagération; consultez les meilleurs agronomes d'Angleterre et tous vous diront que la pratique actuelle conduit à une ruine certaine. Une nouvelle culture, celle du tabac semblait pouvoir donner de bons résultats; on s'est empressé de la frapper d'un droit et nos cultivateurs ont été obligés de l'abandonner. Qu'y gagnera le Trésor?

Il s'agit maintenant de savoir si le gouvernement fédéral est également disposé à frapper la betterave, lorsqu'au lieu de la donner tout simplement à manger aux animaux, on voudra préalablement en retirer le sucre, qui, sans rien enlever à la nourriture de l'étable, sera une source de profit pour le cultivateur. Consultez individuellement tous les députés et presque tous, à l'exception des libres-échangistes quand même, ou de ceux qui n'ont qu'un but; remplir les coffres du Trésor, disent-ils faire comme celui qui éventre la poule pour en saisir l'œuf, presque tous vous répondront: mais soyez donc sans crainte, marchez, *go a head*, il ne peut entrer dans l'intention d'aucun gouvernement de taxer et par suite d'étouffer une industrie qui est peut-être la planche de salut de l'agriculture canadienne dans les vieilles paroisses. Mais une telle assurance ne saurait suffire ni aux cultivateurs ni aux capitalistes, gens de leur nature fort déliants. Vous tous Messieurs les Députés, qui individuellement et dans une familière causerie nous rassurez sur l'avenir, daignez parler dans la Chambre des Communes de façon à nous enhardir tout à fait.

Les hommes d'état du Canada craignant peut-être l'impopularité dans les campagnes n'ont jamais osé frapper le sucre indigène que l'on retire de l'étable: de quel droit imposeraient-ils donc celui de la betterave? Est-ce parce que le premier rappelle l'état primitif du pays et que le second serait le produit du progrès agricole?

Il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures, et si l'étable qui fournit annuel-

lement quinze millions de livres, a trouvé grâce devant nos législateurs, il n'y a aucun motif, aucune raison pour frapper un produit identique et comme lui indigène. Puis enfin, pourquoi frapper l'industrie agricole tandis que les filatures, les fabriques de caoutchouc ou toutes autres, seront exemptes de la taxe; le pauvre habitant de la campagne n'a-t-il donc pas droit à être aussi favorablement traité?

Quoi qu'il advienne, il est du devoir et de la loyauté du gouvernement de nous faire connaître ses intentions d'une façon claire et précise; on dit qu'il ne peut pas engager l'avenir (et cependant il lui arrive souvent d'engager l'avenir en matières financières). En bien soit: mais au moins qu'il nous dise nettement quel est aujourd'hui son sentiment sur ce sujet.

En ce moment, on travaille de tous côtés les habitants pour leur faire modifier leur ruineux système de culture; on les presse de cultiver la betterave en leur montrant tous les avantages qu'ils en retireraient; des compagnies sont en voie de formation pour fabriquer le sucre; des comités même sont disposés à faire des sacrifices d'argent pour encourager l'œuvre nouvelle; l'immigration agricole et les capitalistes étrangers qui viennent d'apprendre en Europe que le Canada, imitant la Russie, la Suède, le Danemark, allait entreprendre cette fructueuse industrie, sont disposés et prêts à passer l'Atlantique; à tous ces intéressés dans la question le gouvernement fédéral doit une explication nette et prompte.

Dernièrement, un article de la *Minerva*, exprimait l'espérance que les capitalistes européens, épouvantés des agissements américains, prendraient la voie du Canada au lieu de celle des Etats-Unis; le fait serait parfaitement possible, à la condition qu'ils trouvaient au Canada autant de loyauté qu'ils ont trouvé de fourberie aux Etats-Unis. En matières de taxes et de droits qui ont une si grande influence sur les capitalistes, c'est au gouvernement à s'expliquer.

EMILE BONNEMANT.

Aux Maires et aux Cultivateurs des Comtés de la Province de Québec.

Une Compagnie à Fonds Social se forme en ce moment pour créer des usines destinées à fabriquer le sucre de Betteraves dans le Canada.

Ce projet qui a reçu l'accueil le plus sympathique du Gouvernement de la Province de Québec et de presque tous les membres de la Chambre des Communes, doit produire de grands avantages; non-seulement il donnera aux cultivateurs des bénéfices immédiats, mais aussi il augmentera la fertilité, et par suite la valeur du sol.

L'établissement des usines est facile, mais la difficulté consiste à déterminer les cultivateurs à entreprendre cette culture et surtout à s'engager de prime abord à la faire régulièrement pendant un certain nombre d'années. Il est certain que n'ayant pas de notions précises et surtout d'exemple sous les yeux, beaucoup d'entre eux hésiteront à entrer dans cette nouvelle voie.

Le meilleur moyen de convaincre les cultivateurs serait de mettre sous leurs yeux un exemple en action, et c'est dans ce but que je propose la création dans quelques comtés d'une ferme modèle.

Sur cette ferme on cultiverait la betterave, tout en y joignant l'élevage du bétail et la fabrication des diverses sortes de fromage en usage en Europe.

D'après les calculs que je vais vous sou-

mettre, non-seulement cette ferme ne coûterait rien au comté, mais donnerait un petit bénéfice, tout en répandant autour d'elle l'instruction et le progrès. Le travail que je vous présente a été contrôlé à une réunion d'agriculteurs, et tous ont reconnu l'excellence du plan et l'exactitude des chiffres.

La préoccupation principale du gouvernement canadien est d'empêcher l'émigration et d'attirer sur son sol une large immigration de cultivateurs européens qui viendront féconder ces immenses terrains encore déserts aujourd'hui.

Comment le gouvernement fédéral prétendrait-il arriver à ce but, s'il n'offrait pas à ces cultivateurs toutes les sources de richesses que peut produire le sol, soit par l'agriculture proprement dite, soit par le secours de l'industrie appliquée à l'agriculture. Tous les hommes d'état qui chercheraient à amoindrir ces sources de richesses en les frappant d'un droit quelconque seraient les ennemis de leur pays, bientôt on verrait les cultivateurs se présenter aux élections tous ces hommes qui à juste titre, ils considéraient comme leurs ennemis.

Pour exécuter le projet que je vous sou mets aujourd'hui, il suffit de s'adresser au Conseil de quelques comtés; lorsque les membres de ce conseil auront reconnu qu'une semblable ferme ne leur coûtera pas un centin, et que c'est le véritable, le seul moyen de répandre les notions agricoles et d'accroître la richesse du sol, ils s'empresseront de voter les débetures pour former le capital nécessaire à l'installation de cette ferme dont les revenus couvriront et au-delà l'intérêt de la somme empruntée.

EMILE BONNEMAET,
Agriculteur, Chevalier de la
Légion d'Honneur.
Montréal, 1er Avril 1873.

Création d'une exploitation de 400 arpents, destinée à servir d'exemple, pour la culture de la betterave à sucre et la fabrication des fromages.

CAPITAL IMMOBILISE.

Matériel		Bétail	
6 Charrues à \$40.	240	10 Bœufs à \$75.	750
4 Herces à \$20....	80	6 Chevaux à 120	720
2 Rouleaux à \$40.	80	60 Vaches à \$10.	2400
1 Machine à faucher et moissonner.....	150	150 Animaux divers.	130
2 Semons à grain.	150		
1 Engin à vapeur	400		
5 Charrettes.....	200		
Instruments divers.....	200		
Harnais, etc.....	200		
Instruments pour le fromagerie..	300		
	\$2000		\$1000
Capital immobilisé.....			\$3000

CAPITAL ROULANT.

Main d'œuvre 15 hommes à \$250.	\$3750
" 10 femmes à \$100.	1000
Journées supplémentaires pendant l'été, 400 à 68.....	480
1 Chef fromager.....	400
Chef comptable.....	400
Engrais—achat d'engrais supplémentaires.....	500
Administration—Le Gérant du Domaine.....	1000
	\$7350
	\$13550

REVENU ANNUEL DE LA FERME.

125 arpents semés en betteraves à 20,000 lbs, soit 2,500,000 lbs., à \$2.50.....	\$6,250
50 arpents semés en orge, récolte estimée à \$15 l'arpent.....	1,350
20 arpents semés en patates, récolte estimée à \$15 l'arpent.....	300
	\$7,900
60 Vaches devront donner dans l'année 60,000 pintes de lait qui transformées en fromage seront payées à la pinte, par prudence on n'a porté en recette que la moitié du produit net qui se va donner le lait.....	\$ 3,000
Pendant les 4 mois d'hiver ayant un grand nombre de ses ouvriers qu'elle ne pourra pas employer, on en cède à la fabrique de sucre 12 à raison de 18 par jour soit 188 par jour pendant 220 jours.....	\$1,150
	\$2,650
Revenu annuel.....	\$10,556
A réduire dépenses annuelles.....	\$ 7,536
	\$3,020
Loyer de 160 arpents de terre à \$3.50.	1,400
Reste pour payer l'intérêt du capital \$13,550 soit 12 par 100.....	\$ 1,620

Revenu annuel.....	\$10,556
A réduire dépenses annuelles.....	\$ 7,536

Loyer de 160 arpents de terre à \$3.50.	1,400
Reste pour payer l'intérêt du capital \$13,550 soit 12 par 100.....	\$ 1,620

DOCUMENTS ANNEXES.

NOTA.—Les animaux auront une nourriture plus que suffisante, car elle se composera fère, 500,000 lbs., Palpes provenant, des 2,500,000 lbs., de betteraves, 180,000 lbs., Foin provenant des 50 arpents semés en mil, 15,000 lbs., Vendure provenant des 60 arpents semés en Lentilles, Pois, etc.

ASSOLEMENT TRIENNAL PAR SOL DE 150 ARPENTS.

1ère année : 150 arp. Betteraves.	
2ème " 50 " Orge avec Mil.	
20 " Vendure.	
20 " Patates.	
3ème " 50 " Mil d'un an.	
30 " Vendure	
1ère " 50 " Orge avec Mil.	
20 " Vendure.	
20 " Patates.	
2ème " 50 " Mil d'un an.	
40 " Vendure.	
3ème " 150 " Betteraves.	
1ère " 50 " Mil d'un an.	
40 " Vendure.	
2ème " 150 " Betteraves.	
3ème " 50 " Orge et Mil.	
20 " Vendure.	
20 " Patates.	

NOTE EDIT.—La correspondance ci-dessus aurait dû paraître dans notre dernier numéro, mais a été forcément remise faute d'espace.

A Monsieur le Rédacteur du "Négociant Canadien."

Monsieur,
Dans le No. 22, du 6 Mars dernier, de votre très intéressante feuille, saluant, avec plaisir, l'apparition à Joliette, d'un nouveau journal "L'Industrie," vous laissez connaître un désir, chez vous, celui de voir s'y établir une Chambre de Commerce. Vous apprenez donc aujourd'hui, avec plaisir, que votre désir est accompli, savoir : que Joliette a une tel chambre, sous nom :

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

qui compte déjà quarante membres.

Sa formation a eu lieu le 31 Mars dernier.—Président : M. Edouard Guillaud ; Vice-Président : M. Eusèbe Asselin ; Secrétaire-Trésorier : M. J. J. Provost.

Lundi dernier, avait lieu la première réunion mensuelle et générale de ses membres. Le grand nombre qui y a assisté, malgré un affreux mauvais temps, les diverses soumissions et représentations, pleines d'intérêt, qui y ont été faites, augurent, on ne peut mieux, en faveur de cette chambre.

Honneur donc à celui à qui nous devons son établissement, et, en conséquence à M. J. J. Provost.

Ce Monsieur, depuis peu d'années, dans le Commerce, a fait preuve de ce qui peut y faire un homme rangé en affaires, actif et d'énergie... mais il ne sait se satisfaire en travaillant pour lui seul. Il veut employer une part de ses heureuses qualités à travailler à l'intérêt de ses compatriotes.

Il y a, à peu près, un an, ce Monsieur avait cherché à faire mousser le projet d'établir, ici, une pareille chambre. Un comité avait été nommé à cette fin, mais, pour une raison ou pour une autre, tout était demeuré dans le *Statu quo*. Mais M. Provost n'était pas homme à rester là.

Il est revenu à la charge et il peut se féliciter, aujourd'hui, de son succès, et de plus, être certain de la gratitude des gens de la ville et du District de Joliette, au nombre desquels

Celui qui a l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obt. serviteur,
UN AMI DU PROGRES.
Joliette, 9 avril 1873.

La lettre suivante a été adressée aux chambres de commerce par le ministre de l'agriculture et du commerce de la république française :

Versailles, le 20 février 1873.

Monsieur le président, j'ai eu l'honneur de vous transmettre, le 27 janvier dernier, copie d'une lettre par laquelle le consul de France à Christiania annonçait comme probable la hausse prochaine des frets pour les transports des bois du Nord.

M. le ministre des affaires étrangères vient de m'informer que cette prévision s'est réalisée. En effet, dans une réunion du bureau de la régularisation des frets, tenue le 15 du mois dernier, il a été reconnu à l'unanimité que "les frets doivent être, cette année, de 15 à 20 0/0 plus élevés qu'en 1872, à raison du renchérissement des gages des équipages, provisions de bord, primes d'assurances, des frais de chargement et de déchargement, et que cette hausse sera facile à obtenir si les armateurs ne se pressent pas de conclure, la demande devant être beaucoup plus considérable que l'offre, par suite de la diminution du tonnage résultant des nombreux sinistres de l'automne dernier. Ainsi la flotte de Québec seule a fait une perte de 50,000 tonneaux."

J'ai eu devoir, monsieur le président, vous communiquer ces renseignements, que vous jugerez sans doute utile de porter à la connaissance des armateurs de votre circonscription.

Recevez, etc.
Le ministre de l'agriculture et du commerce.
TESSERENG DE BORT.

Voyez, dans nos colonies, l'annonce à propos des terros dans l'Iowa et le Nebraska,

VENTE PAR ENCAN

PAR JOHN LEEMING.



VENTE ANNUELLE

A LA

MAISON DE DOUANE

MAISON DE DOUANE,
Montréal, 12 avr. 1873

AVIS est par le présent donné que les

MARCHANDISES ET ECHANTILLONS

Suivants reçus à la Maison de Douane pendant l'année et qui n'ont pas été réclamés à la Maison d'inspection de la Reine (Queen's Examining Warehouse) seront vendus par Encan Public,

JEUDI, 24 AVRIL 1873

S'ils ne sont pas réclamés avant cette époque
A. M. DELISLE,
Collecteur.

Marchandises Non-Réclamées

Ventes	Marques et Nos. de l'adresse	Colis et Contenus.
Austrian	M E-1 Caisse d'échantillons d'acier	
Nova Scotian	D B-1 paquet de livres	
Chemin de Fer G T C	J M Orr-6 colis verrerie	1 boîte
do	Viau & Viger-1 baril de blé d'inde	
do	C Stone-1 morceau de marbre	
Niger	W O Buchanan-1 boîte, un model	
John Bull	Pas de marque-1 balle de chignons	
Mississippi	S M C-1 caisse de vin	
Lao Ontario	D J 21-1 caquo de clous à cheval	
Chemin de Fer G T	W Stevenson-80 caques ferronneries	
do	Giroux & Cie-1 boîte de verrerie	
do	W Turner-1 baril de cirage	
do	F Gaudron-1 poêle de cuisine	
Thames	G H Robins-1 boîte de chapeaux	
Chemin de Fer G T	MacTavish Frères-5 colis verrerie	
do	Miss J Coulter-1 boîte d'effets privés	
Froyer	Belling & L-1 boîte verrerie	
do	B D 651-1 caisse de poupées	
Emperor	J Walker-1 boîte Corsots, Gants, &c	
Anglesea	Y (8) M 10 8-9 boucauts cheminées de lampes	
Georgian	McCaghey & Cie-1 quart	2 boîtes verrerie
Chemin de Fer G T	L Turcotte-19 colis d'effets privés	
Chemin de Fer G T	Moreland, Watson & Cie-1 boîte quincaillerie	
do	C Storer-1 caquo verrais	
Niger	J F 1844-1 caisse d'effets privés	
Thames	[B R] M 5-1 caisse savon de toilette	
Terryburn	H H 1-3-3 boîtes cheminées de lampes	
Sarnat an	B (O) 8259-1 boîte	Nouveautés
do	4051 85-2 caisses	tés
Chemin de Fer le Grand Tronc	A C Tatro-2 caisses d'effets privés	
Polynesian	A Bélanger-1 colis de livres	
Mississippi	A 315-1 caisse verrous et écrous	
Ajax	Pas de marque-10 poids en fer	
Emperor	[B R], M B B C 1-5-5 caisses restaurateur des cheveux	

Chemin de Fer Grand-Tronc	D T C M-24 boîtes de thé
do	D Quimshy-1 caquo de verrous et écrous
do	W Demarais-2 caisses d'effets privés
do	O P H-1 voiture à roues
do	H Chapman & Cie-41 colis de petits flacons
Thames	J H M 1-9-9 caisses de livres
do	M & Cie-1 caquo blanc de cérua
Moravian	D C-4 caques de vin
do	do do
Polynesian	C R C, 6-1 caquo de rivets
Prussian	L S R, 98-1 baril de sucre
Chemin de Fer Grand-Tronc	H & H Merrill-1 colis ouate
do	pas de marque-3 pièces de bois
do	C Fraser-1 quart cheminées de lampes
do	Compagnie Saint Laurent des Machines à Coudre-1 boîte caisses à l'huile.
Peruvian	C C 9-16-8 colis de tapisserie
Moravian	A 584-1 caisse cuir
Manitoban	H M 140-1 caisse de nouveautés
do	R M-1 ca quo papier
Scandinavian	K L 240-1 caisse parfumerie
do	[107] Mullarky et Cie-1 caisse soelle
Polynesian	L J C-1 caisse de nouveautés
Chemin de Fer le Grand Tronc	W Hobbs-1 poêle de cuisine
do	D A Ansell-1 colis de bouteilles
do	M Moody-1 baril de fonte
do	Compagnie Saint Laurent-Machines à Coudre-1 boîte Caisses à l'huile
do	Darling & Jordan-1 boîte verrerie
do	Jarneau-1 boîte ouvrages en rassades
do	R Hall & Cie-1 boîte de verrerie
do	W J Todd-1 boîte d'effets privés
do	P Larandau-3 paquets d'effets privés
Prussian	L V 702 6-5 caisses de capsules
do	A D C M 40-1 caisse de livres
do	Différentes marques 34 paquets d'échantillons

Marchandises Confisquées

1 lot de Châles, Echevaux de Soie, etc.
1 lot de Livres imprimés.
1 lot de Bijouterie.

JOHN LEEMING
Encanteur

17 avril.



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Lundi, le 25e jour de novembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et en vertu de l'autorité conférée par l'Acte 31^{ème} Vict. Chap. 6, intitulé : " Un Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que la place connue comme Jordan Bay, dans le comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse soit et est érigé en Poste de Douanes, et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de Shelburne.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

28-30

On demande

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie aux Rédacteurs du *Négociant Canadien*,
17 avril

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

CELESTIN IMBAULT dit MATHA alias MANTHA,

FAILLI.

Je soussigné, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, à mon Bureau, No. 5, Rue St. Sacrement, et de s'y réunir le VINGT MAI prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'examen public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'y assister.

G. H. DUMESNIL,

Syndic officiel.

Montréal le 15 avril 1873.



Hotel du Gouvernement,

OTTAWA,

Mercredi, le 23^{ème} avril 1873.]

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 8^{ème} Section de l'Acte 31^{ème} Vict., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Village de New-Glasgow dans le comté de Picou Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de Picou.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

28-30



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Mercredi, le 20^{ème} jour d'avril 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8^{ème} section de l'Acte 31^{ème} Vic., Chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence, d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que le Village de Lindsay, Ontario, soit et est, érigé en Poste de Douanes.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

28-30

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Hochelieu,

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 17 AVRIL 1873.

PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N. Canadien.)

Ottawa, 15 Avril 1873.

La semaine parlementaire qui vient de s'écouler a été absolument nulle en fait de législation. Les chambres ont pris leurs vacances de Pâques et c'est aujourd'hui seulement qu'elles rentrent en session.

Les Communes ont commencé la discussion en comité du budget; mais les choses vont lentement et après trois ou quatre séances elles n'ont passé qu'une cinquantaine d'items. Il n'y a pas de doute que les choses vont marcher plus rondement à l'avenir.

Le ministre du revenu intérieur a soumis aux chambres le rapport annuel des opérations de son département.

Le ministère du revenu intérieur se compose de quatre branches distinctes: 1o L'Excise; 2o Les Travaux Publics; 3o Le Mesurage du bois; 4o Les Timbres de poste et billets.

I. EXCISE.—1o *Spiritueux.* Dans le cours de l'année fiscale expirée le 30 juin 1872, il a été consommé au Canada 4,219,245 gallons de spiritueux de manufacture indigène et 1,313,187 gallons importés. La quantité qui se trouvait en entrepôt était au 1 juillet 1871 de 1,486,546 gallons, était tombée l'année suivante à 140,842 gallons, en sorte que la consommation locale et l'exportation ont absorbé durant ces douze mois une quantité totale de 5,898,136 gallons.

2o *Malt.* La quantité totale de malt employé durant l'année a été de 42,308,857 lbs. contre 32,968,738, accusant une augmentation de 9 millions et demi de lbs. Il a été fabriqué en tout 9,557,328 gallons de bière, étant une augmentation sur les douze mois précédents de 1,100,242 gallons.

3o *Tabac.* Il a été fabriqué durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1872 un total de 8,175,099 lbs de tabac. Au début de l'année il y avait en entrepôt, y compris les cigares, une quantité de 3,045,838 lbs. de tabac de toutes sortes, et elle se trouvait réduite à la fin à 1,953,614 lbs., en sorte que la consommation locale et l'exportation ont excédé la fabrication de 1,092,197 lbs.

La demande pour l'exportation a peu augmenté, s'étant élevée de 689,532 lbs. en 1871 à 701,819 lbs. en 1872.

Le tableau suivant indique les progrès de la fabrication et de l'importation du tabac et des cigares durant les quatre années dernière :

	Tabac.		
	Importation.	Production.	Consom. totale
1869	500,669 lbs.	5,249,693 lbs.	5,750,362 lbs.
1870	349,240	6,896,624	7,245,864
1871	124,684	6,670,769	6,795,453
1872	109,970	7,981,565	8,091,535

	Cigares.		
	Importation.	Production.	Consom. totale
1869	106,420 lbs.	119,340 lbs.	225,760 lbs.
1870	153,371	128,696	282,067
1871	210,256	125,842	336,098
1872	472,561	131,565	604,126

4o *Pétrole.* La consommation locale d'huile de pétrole a diminué de 4,137,709 gallons en 1871 à 1,328,315 gallons en 1872; mais l'exportation s'est élevée de 5,531,780 gallons à 8,076,885. Au commencement de l'année la quantité en entrepôt était de 1,165,954 gallons; elle n'était plus à la fin que de 548,631 gallons, en sorte qu'il s'en fait de 600,000 gallons que la production ait suffi à la demande.

Le revenu total provenant de ces diverses branches de l'excise a été de \$1,763,278.

II. TRAVAUX PUBLICS.—Les travaux publics comprennent les divers canaux de la Puissance ainsi que les estacades et glissoires destinées à faciliter la descente du bois de service sur les rivières flottables du Canada.

Dans le cours de la dernière année il a passé dans les canaux canadiens 30,077 vaisseaux, d'un tonnage total de 3,721,364 tonnes, dont 1,748,178 en remontant et 1,973,186 en descendant. Le revenu produit par les seuls droits de tonnage a été de \$58,603.75. Le loyer des pouvoirs d'eau a donné en outre une somme de \$39,009.89. Les matériaux et les terrains vendus ont aussi produit \$18,655.45.

Le revenu des estacades et glissoires a été de \$101,778.52. Il a passé dans ces travaux 289,473 pièces de bois carré et 1,674,042 billots de sciage.

Le revenu total provenant des travaux publics a été de \$592,961.

III. MESURAGE DU BOIS.—Cette branche du département du revenu intérieur a donné \$74,572.00.

IV. TIMBRES.—Le département a livré aux personnes autorisées à les vendre des timbres de différentes dénominations pour une somme totale de \$202,926.83. Le revenu qu'il en a tiré est de \$189,161. La balance représente la quantité non-vendue et la commission à 5 p. 100 des agents de timbres.

Le revenu total du département du revenu intérieur forme donc une somme ronde de \$5,619,012, ainsi répartie :

Excise.....	\$4,763,278
Travaux Publics.....	592,961
Mesurage de bois.....	74,512
Timbres.....	189,161
	<hr/>
	\$5,619,012

Je vois par les procédés de la Chambre de Commerce de Montréal dont vous donnez un si excellent compte-rendu dans votre dernier numéro, que le projet du gouvernement pour l'amélioration du canal entre Montréal et Québec a été approuvé par cette Corporation importante, avec cette restriction qu'il n'y ait pas de nouveaux droits de tonnage d'imposés. Je n'ai pas eu occasion d'approfondir la pensée des ministres à ce sujet, mais je ne crois pas que ce soit l'intention de l'acte d'imposer des droits de tonnage si le surplus du revenu de la commission du Havre suffit à payer l'intérêt à 5 p. 100 et le fonds d'amortissement 1/100 dont il est question dans le nouveau bill, et que le *pari* auquel la chambre s'objecte n'est placé là que pour parer à toutes les éventualités. Il est bon que toute équivoque à ce sujet finisse par disparaître et qu'il y ait une entente parfaite entre le gouvernement et le commerce avant que la mesure devienne loi.

Voici le nouveau tarif de droit de quaiage et de havre que le gouvernement se propose de mettre en force dès le 1er juillet prochain :

TARIF.

Droits de péage, taux et droits qui seront prélevés sur tous les navires dans le havre de Montréal, depuis et après le 1er juillet 1873 :

OEDELE A.

Droits qui seront prélevés sur tous les navires dans le havre :

Sur les bateaux à vapeur mesurant cinquante tonneaux et plus, par tonneau de jaugeage suivant l'enregistrement, pour chaque jour de vingt quatre heures qu'ils passent dans le havre, à compter de l'heure de leur arrivée à celle de leur départ.....	1 1/2 centin.
Sur tous autres navires mesurant cinquante tonneaux et au-delà, par tonneau et par jour, comme susdit.....	3/4 "
Sur les bateaux à vapeur mesurant moins de cinquante tonneaux, pour chaque jour à compter comme il est dit plus haut, pour chacun... 40 "	
Sur tous les autres navires mesurant de vingt-cinq à cinquante tonneaux d'après l'enregistrement pour chaque jour à compter comme il est dit plus haut.....	25 "

Sur tous les navires de moins de vingt-cinq tonneaux de jaugeage pour chaque jour comme il est dit plus haut. 10

CEDULE B.

Effets, marchandises, animaux et articles sur lesquels les taux fixés sur chacun, seront prélevés :

Fleur et farine, poisson, bœuf, lard et autres viandes, goudron et poix et résine par baril ou par chaque deux cents livres.....	2	"
Barriques, douves à boucauts et en paquets, boucauts ou barriques vides, canots charrettes, pierres à moulages et animaux non classifiés, chacun.....	2	"
Phosphate de chaux, non-manufacturé, par tonneau....	10	"
Plâtre de Paris, non-manufacturé, par tonneau.....	10	"
Tabac, pipes de terre, bouchons et allumettes par douzaines de grosses.....	2	"
Bêches, pelles et haches par douzaine.....	2	"
Carreaux de vitres par cent pieds.....	2	"
Tôle du Canada, ferblanc, citrons et oranges par boîte.....	2	"
Paniers, seaux, baquets et balais de blé-d'inde par douzaine.....	2	"
Volaille ou gibier par douzaine.....	2	"
Peaux crues non classifiées par douzaine.....	2	"
Pommes et fruits verts, par minot.....	1	"
Patates, oignons et autres légumes verts, par minot.....	1	"
Huitres et autres mollusques, par minot.....	1	"
Futailles (non classifiés) vides chaque.....	1	"
Petits balais de blé-d'inde ou époussettes, par douzaine.....	1	"
Lattes et bardeaux, par mille.....	4	"
Œufs par mille.....	4	"
Bateaux, non classifiés, chaque.....	4	"
Voitures, non-classifiées chaque.....	4	"
Animaux de boucherie et chevaux, chaque.....	4	"
Cerelle en celisse, par cent pièces.....	5	"
Bois de chauffage et écorce, par corde.....	5	"
Bouteilles vides, par grosse....	5	"
Côtés de cuir, par douzaine....	5	"
Potasse et perlasse, par baril.....	7	"
Cendres, charbon et coke, par tonneau de 2000 lbs.....	10	"
Argile, sable, chaux et lest, par tonneau.....	10	"
Bois de construction, par 100 pieds cubes.....	10	"
Bois scié de toutes espèce, par 100 pieds, étalon de la planche.....	10	"
Bois à lattes, par corde.....	10	"
Bateaux et voitures, chaque.....	10	"
Peaux de buffle, par douzaine.....	10	"

Poterie (non empaqueté), par 100 morceaux.....	15	"
Auspects, avirons et billots, par cent morceaux.....	15	"
Douves à barils, par mille....	15	"
Poin et paille, par cent bottes.....	15	"
Marbre, par 100 pieds cubes.....	20	"
Pierre, (excepté pour lest), par 100 pieds cubes.....	20	"
Douves à boucaut, par mille.....	20	"
Barils vides, par cent.....	20	"
Boîtes vides, par cent.....	20	"
Grains, graines, blé-d'inde, pois et fèves et autres légumes secs, malt et sel par cent minots.....	25	"
Traverses de chemin de fer, par cent morceaux.....	25	"
Briques, tuiles et ardoises (pour toiture), par mille....	10	"
Douves à pipes, (étalon) par mille.....	60	"
Or ou lingot.....	libre.	

CEDULE C.

Articles sur lesquels il sera prélevé une taxe de quinze centins par chaque mille livres pesant :

Arrow root, orge (mondé ou perlé), ouate en lbs., biscuits, pain, beurre, pierre bleue, souffre en canon, fromage, crackers café, cacao, chocolat, chandelles, liège non manufacturé, cordage, coton, laine, lin, plumes, fruits secs, colle, graisses, poudre, gingembre, chanvre, houblon, miel, vieux cordages, cuir, saïndoux, noir de fumée, noix de toutes espèces, étoupe, pain de lin, ochre, peintures, mastic, riz, guenilles, cable, sucre, (brut ou raffiné,) savon, empois, épices, sago, saleratus, sels, tabac à priser, salpêtre, soufre, thé, tabac, filasse, suif, ouate en feuilles, bois, fil de métal, cire, papier à enveloppe, pierres à aiguiser.

CEDULE D.

Articles sur lesquels il sera prélevé un droit de vingt cinq centins par tonneau pesant :

Aucres, enclumes, alun, chaîne, métaux de toutes espèces, en guêuses, en barres, boulons, baguettes ou feuilles, poterie en fer, soes de charrues, clous, carvelles, plomb à tirer, poêles, minéral de tout genres, craie, ciment, gypse, plâtre de Paris, blanc d'Espagne, couperose, pierres à meules, pierres meulières, bois de teinture, sel de soude, garnitures de radeau, son sec, son gros, bagage, os, sabots, cornes.

CEDULE E.

Articles sur lesquels il sera prélevé un droit de vingt centins par cent gallons :

Toutes liqueurs, vins, huiles et fluides de tous genres en bois ou autres vases, excepté en bouteilles.

CEDULE F.

Articles sur lesquels il sera prélevé un droit de quinze centins par tonneau, mesure de 40 pieds cubes :

Poterie, faïence et porcelaine, et verre ric en pequiers.

CEDULE G.

Sur tous articles, effets, marchandises quelconques non autrement classées ou désignées, il sera prélevé un droit d'un quart d'un pour cent de leur valeur sur chacun, pourvu toujours que sur les effets, dont la valeur ne peut être constatée d'une manière satisfaisante, il sera loisible aux commissaires du havre de prélever un droit de vingt-cinq centins par tonneau de poids ou mesure comme ils le jugeront à propos.

Les articles expédiés du port ou débarqués dans le port sont sujets aux droits de débarquement et d'expédition.

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

L'INDUSTRIE A ST. JEAN.

On lit dans le *Franco Canadien* du 8 courant :

L'Assemblée de samedi soir a été un véritable succès. La population de St. Jean s'y est portée en grand nombre pour témoigner de l'intérêt qu'elle prend aux progrès de l'industrie manufacturière et pour se prononcer sur les mesures municipales à adopter dans l'intérêt de la moralité publique.

Les orateurs ont fait ressortir avec beaucoup d'à propos tous les avantages que présente notre ville pour les établissements industriels.

M. Mollour a développé tout un plan d'organisation qui permettrait d'établir au milieu de nous diverses manufactures dont l'ouverture offrirait des avantages également certains pour le capitaliste ou pour l'ouvrier.

Il s'agirait de fonder une vaste compagnie à fonds social, accessible, par le taux peu élevé des souscriptions, à des actionnaires de toutes les conditions ; le riche y trouverait un placement lucratif pour ses capitaux et l'artisan le double avantage d'employer avec profit son travail et ses économies.

Un comité a été nommé, séance tenante, pour l'organisation de la compagnie, et s'il est permis de prévoir le résultat par l'entrain et l'unanimité qui ont régné dans l'assemblée, cette œuvre éminemment utile et patriotique sera bientôt en opération.

Le but des promoteurs de cette entreprise serait d'utiliser les fonds de la compagnie projetée en établissant, à mesure que l'occasion favorable s'en présentera, des manufactures de toutes espèces, qui paraîtront offrir des garanties satisfaisantes de succès. Un capital assez considérable serait souscrit et les versements n'en deviendraient exigibles qu'au fur et à mesure que les directeurs de la compagnie trouveraient quelque nouvelle industrie à établir. Le même pouvoir moteur servirait au fonctionnement des différentes industries exploitées par la compagnie, et celle-ci louerait même, à des industriels étrangers à son organisation, le privilège de se servir de son pouvoir.

Cette méthode a parfaitement réussi dans plusieurs localités des Etats-Unis où de vastes manufactures se sont groupées petit à petit pour former de grands centres industriels qui fournissent aujourd'hui du travail à des milliers d'ouvriers.

Nous ne voyons pas pourquoi le même résultat ne serait pas obtenu ici. En choi-

lisant avec soin les diverses exploitations qui offriront les plus grandes chances de réussite et en apportant à la direction des opérations de l'exactitude et de l'économie, une semblable organisation ne pourrait manquer d'installer au milieu de nous un grand nombre d'industries dont les produits nous sont aujourd'hui importés de l'étranger, où les artisans canadiens dépensent leur labeur sans aucun bénéfice pour notre pays.

Une fois l'élan donné St. Jean deviendrait bientôt un centre manufacturier important et ses habitants, tout en recueillant les immenses avantages d'un pareil progrès, pourraient s'applaudir d'avoir pris l'initiative d'un mouvement qui seul peut ralentir le flot de l'immigration canadienne. C'est en offrant à notre classe ouvrière le travail rémunérateur qu'elle trouve au-delà de la frontière et en rétablissant l'équilibre entre l'industrie agricole et l'industrie manufacturière, que l'on réussira à retenir les canadiens dans leur pays, qu'ils ne quittent qu'au regret après y avoir recherché en vain du travail. Le champ, quoi qu'on en dise, est assez vaste et St. Jean est situé dans des conditions particulières qui lui permettront de l'exploiter avec profit.

Outre la question industrielle, il s'est aussi agi, dans cette assemblée, des moyens à prendre pour réprimer les effets désastreux de l'intempérance qui fait, ici comme ailleurs, des ravages regrettables. Combien d'honnêtes et habiles ouvriers, combien d'hommes doués d'aptitudes remarquables pour les affaires que la déplorable habitude de fréquenter les cabarets, rend totalement inutiles à la société et nuisibles à leurs familles ! Un des orateurs de l'assemblée estimait, après calcul, à cinquante mille piastres, le montant des dépenses annuellement en petits verres pris aux différents comptoirs de notre ville. C'est une perte énorme et complète qui entraîne avec elle la ruine morale et physique d'une foule d'existences vigoureuses.

D'après les résolutions adoptées samedi soir, l'opinion générale paraît être en faveur d'une réduction dans le nombre des auberges de notre ville, et de l'adoption de mesures effectives pour assurer leur bonne tenue. C'est sur le Conseil de Ville que retombe toute la responsabilité de cette réforme, et nous ne doutons pas qu'il y apportera tout le soin que demande une matière aussi importante.

Dans son numéro du 11 courant on lit encore sous le même titre :

Pour donner suite à la décision prise par l'assemblée de samedi dernier, il y aura, samedi prochain, à 7½ heures P. M. à l'Hôtel de Ville, une nouvelle réunion de tous les citoyens de cette ville qui sont disposés à favoriser l'établissement d'une Compagnie à Fonds Social pour l'exploitation de l'industrie manufacturière. L'élan a été donné par notre Compagnie Lamière, dont le capital de \$50,000 est tout souscrit et qui, depuis deux mois, a déjà livré au commerce plus de 15,000 verges de superbes flanelles. Le mouvement qui s'opère en ce moment au sein de notre population n'est que le résultat bien naturel de cette première et heureuse initiative. L'épreuve n'est plus à faire. Il est désormais acquis, que les entreprises industrielles peuvent indubitablement réussir parmi nous, si elles sont bien conduites. Il n'y a donc qu'à se mettre à l'œuvre courageusement et le succès est assuré.

Nous invitons donc nos concitoyens de toutes les conditions à prendre part au mouvement. L'intention est de mettre les actions à la portée de toutes les fortunes ;

les capitalistes y trouveront pour leur argent un emploi utile et profitable et les ouvriers qui formeront partie de l'association auront l'avantage d'être choisis de préférence à tout autre, comme employés.

C'est donc une œuvre qui intéresse tout le monde et nous espérons que chacun se fera un devoir d'y prêter son concours.

Le *Mémorial de Lille* publie la note suivante :

MM. des Rotours et Brame, auteurs de la proposition relative à une enquête sur la question des houilles, ont été entendus par la commission. Ils ont fait ressortir avec une très grande force le caractère d'urgence de la proposition. Ils ont apporté à l'appui des documents statistiques d'un haut intérêt.

La consommation annuelle française atteint aujourd'hui 22 millions de tonnes, alors que la production s'élève à peine à 14 millions. La différence (8 millions de tonnes) était jusqu'ici constatée par les importations d'Angleterre et de Belgique. Mais cette ressource pourrait faire défaut d'un instant à l'autre. On sait, en effet, que l'Angleterre, qui, lors du traité de 1860, s'était obligée à ne point frapper la houille de droits à la sortie, s'est refusée à continuer cet engagement dans le traité récemment conclu.

MM. des Rotours et Brame ont aussi insisté sur l'inquiétude que la rareté de la houille jette dans les centres industriels. Ils ont notamment rappelé que les marchés à livrer de betteraves, que les fabricants de sucre font à cette époque de l'année, sont suspendus sur beaucoup de points par l'effet de l'incertitude où ils se trouvent de savoir s'ils pourront se procurer de la houille en quantité suffisante et à un prix qui rende possible leur fabrication.

Cette question correspond à un intérêt de premier ordre, et nous croyons que la commission d'initiative sera assez préoccupée des intérêts publics pour demander que la proposition soit examinée d'urgence.

L'industrie charbonnière en Angleterre.

La crise continue et ne fait qu'augmenter en Angleterre. La demande de charbons est telle à Londres et dans d'autres centres, et les prix qu'on y obtient sont si élevés que les Compagnies houillères aiment mieux y expédier leurs charbons que de les vendre sur place. C'est ce qui explique pourquoi certains centres manufacturiers, situés au milieu des régions houillères manquent de combustible.

Les grèves se multiplient : à Dronfield, à Appleton, à Newcastle les ouvriers demandent une augmentation de salaires. La grève du pays de Galles, qui dure depuis deux mois, n'est pas encore terminée.

L'exportation des fers anglais en 1872.

La valeur du fer brut ou travaillé exporté par le Royaume-Uni pendant l'année 1872 s'est élevée à 26,060,547 liv. sterling. En 1871 elle n'avait été que de 26,124,134 liv. sterling.

Rapport du Ministre des Travaux Publics.

(Suite.)

BATEAUX A VAPEUR.

Votre département ayant décidé de placer deux gros bateaux à vapeur sur la route de la Rivière-Rouge, des plans et devis furent dressés, et le 12 janvier 1871, une annonce fut publiée demandant des soumissions. Huit soumissions furent reçues, variant de \$35,100 à \$64,000 pour deux bateaux à vapeur. Celle de M. James Dick et Cie., de Toronto, étant la plus basse, fut acceptée, et le 30 mars suivant un contrat fut passé avec ces messieurs, en vertu duquel ils s'engageaient "à construire, terminer, finir et tenir prêts pour le 1er octobre suivant, deux vapeurs à aubes, y compris leurs machines," dont l'un devait être livré sur le lac des Bois et l'autre sur le lac la Pluie pour la somme totale de \$35,100. La coque du bateau à vapeur destiné à naviguer sur le lac des Bois devait avoir 120 pieds de quille et 20 pieds de baux, et son engin de la dimension et de la force indiqués par un cylindre de 22 pouces avec 5 pieds de coup de piston, et une chaudière tubulaire à contre-vapeur d'une dimension proportionnée. Le vapeur destiné au lac la Pluie devait avoir 100 pieds de quille, et 19 pieds de baux, avec un engin en proportion.

Les devis furent faits avec soin, tant pour les coques, que pour chaque détail des machines en sorte que les entrepreneurs étant des hommes pratiques, on peut supposer qu'ils ont bien étudié la nature de l'entreprise dans laquelle ils allaient s'engager.

Cependant, le résultat a démontré qu'ils n'avaient pas suffisamment réfléchi sur les difficultés qu'il y aurait à faire les opérations dans un désert, à huit cent milles de la source d'approvisionnement la plus proche.

Dès l'ouverture de la navigation, les entrepreneurs commencèrent à envoyer des mécaniciens, des matériaux et approvisionnements, de la Baie du Tonnerre au Fort Frances où ils avaient décidé de construire les vapeurs. Le voyage de leurs gens fut lent et accompagné de plusieurs contretemps. Ils étaient pour la plupart de respectables négociants, constructeurs de navires et autres revenus de différentes localités, mais ils n'avaient jamais été auparavant dans un désert aussi grand, et tout était nouveau pour eux. Ils n'étaient pas habitués à la manière de faire le feu dans les bois et ne connaissaient point le danger de les laisser s'étendre, de sorte qu'une certaine quantité de leurs provisions et de leurs outils furent brûlés par les feux qu'ils avaient eux-mêmes laissés couvrir dans les portages. Arrivés au Fort Frances, de nouveaux embarras les attendaient. Ils avaient épuisé toutes leurs vivres en route, mais heureusement que d'autres provisions avaient été expédiées pour d'autres travailleurs, et on leur en donna. Ils ne pouvaient trouver de Pépinette rouge, quoique l'on découvrit bientôt que ce bois existait en quantité suffisante pour construire plusieurs bateaux, dans un rayon de trois milles de l'endroit où ils se trouvaient. Ils avaient aperçu un nombre alarmant de Sauvages baribolés se livrant à leurs danses du scalp, etc., et s'étaient imaginés qu'ils voulaient les empêcher de prendre du bois, quoique les chefs sauvages affirmant qu'ils étaient bien disposés à leur égard et offraient de leur indiquer où ils en trouvaient. Finalement, ils amassèrent un peu de bois, construisirent une quille et préparèrent la charpente du vapeur destiné au lac la Pluie ; mais ce bois, étant d'une qualité inférieure, fut rejeté par l'inspecteur. Tout le personnel abandonna alors l'ouvrage et retourna au lac Supérieur, puis de là dans ses foyers. Le chef de ces hommes, avant de quitter la Baie du Tonnerre, me fit parvenir un vif protesté contre la manière dont il avait été traité par les entrepreneurs ; et, nul doute, il avait des raisons pour se plaindre.

Tous les travailleurs étant partis, je deman-

dni un capitaine James Dick, qui représentait alors les entrepreneurs à la Baie du Tonnerre, de les remplacer; et pour empêcher que l'ouvrage fût tout-à-fait arrêté, je lui transférai un certain nombre d'ouvriers habiles et de manoeuvres occupés à d'autres travaux. Il n'est que juste envers le capitaine Dick de dire que, dans cette circonstance difficile, il fit l'impossible pour remplacer les hommes qui avaient laissé et qu'en peu de temps il mit à l'œuvre d'autres constructeurs de navire; mais la saison était si avancée que, quand arriva la fin de la navigation, peu avait été fait à part d'avoir tiré le bois de la forêt. Les entrepreneurs n'avaient point de provisions pour l'hiver; mais cette éventualité ayant été prévue, des vivres furent expédiés et distribués à leurs ouvriers à mesure qu'ils en avaient besoin et que l'ouvrage avançait.

Les engins arrivèrent à la Baie du Tonnerre tard dans l'automne, quelques pièces même à la fin de la navigation. Ils furent remisés pour l'hiver à partir à Sheldowan et partie un portage facile.

(A continuer.)

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

MARCHE MONÉTAIRE.

16 AVRIL 1883.

Le marché actif.

Les parts de banque ont été actives et il s'est fait des transactions aux prix suivants:

Table with columns: STOCKS, Acheteurs, Vendeurs, Transactions. Lists various banks and financial institutions with their respective trading volumes.

Change.

Table with columns: Bank/Location, Days, Price. Lists exchange rates for London, New York, and other locations.

(Greenbacks, 85,

Prix courants des Metaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal and iron products with their prices per unit. Includes items like Acher fondus, Ancres, Balances de comptoir, etc.

(Châsses à mailles courtes (gretlins) 3/16, 1/4, 5/16, 3/8, 7/16, 1/2 pouce)

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Clous coupés par 100 lbs, Clous ronds, etc.

* Clous coupés par 100 lbs

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Clous ronds, Clous à tête, etc.

* Clous ronds

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Clous à tête, Clous à équerre, etc.

* Clous à équerre

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Clous à équerre, Clous à tête, etc.

* Clous à tête

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Clous à tête, Clous à équerre, etc.

* Fusée de Mine: do pour miner à sec par 1000 pds 0 00 .. 3 00

Fonte par tonneau: do Canadienne manque

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Fonte par tonneau, Clous, etc.

Fer blanc par caisse:

Table listing various iron and steel products with their prices per unit. Includes items like Fer blanc par caisse, Clous, etc.

* Hachettes à lattes et bardeaux, \$8 lère, \$4.50 2de

* Machines à perforer avec larrière

* Machines à tordre le linge

* Machines à driller, No. 1, No. 2, No. 3

* Machines à mortaiser, No. 1

* Marteaux en fer par douz

* Moules par lb

* Outils en bois pour menuisier

* Papier sablé par ramme

* Pelles F & W pelles No. 2 par douz

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

* Pelles F Fox do do 2

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various goods including acids, alkalis, matches, oils, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for coffee and other goods. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for oils, fats, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Table listing various commodities such as Grains (Blé de Printemps, Maïs, Avoine), Houblon (Recotte 1871, 1872), Huiles (De Baleine brute, De Lin domestique), Laines (Lavée du Canada, Étrées), Magenta (En boeaux), Marinades (Cross et Blackwell), Mastique (Anglais, Domestique), Melasse (Barbade, Centrifuge), Mine de plomb (Dôme, Anglaise), Produits chimiques, and Vitres (Allemande, No. 1, No. 2).

Table listing various commodities including el Epsom, Soude caustique, Soufre en Canon, Senné, Sel de Soude, Sulfate, Sardines à l'huile, Sagou, Saucisses, Savon (commun, brun ordinaire), Sel (Gros de Liverpool, Fin), Sucres (Centrifuge, Moscovade), Tabac (Fancy Brigt, Bright), The (Gunpowder, Extra fin), Japonais (Extra fin), Twankay (Bon ordinaire), Souchong et Congou, Oolong (Extra fin), and Bière (Allsopp, Bass, Jeffrey).

Table listing various commodities including Jules Robin et Cie, Sazerac Desforges et Cie, Coran et Cie, Pinet, Castillon et Cie, Central Vineyard Proprietors, Old Vineyard Proprietors, Gerin, Gendèvre (Boil and Dunlop, DeKuyper), Caisnes Rouge (Boil et Dunlop, DeKuyper), Caisnes Vertes (Boil et Dunlop, DeKuyper), Caisnes Jaunes (Key Brand), Caisnes Bleues (Key Brand), Old Ton (Booth, Bernard), Whisky Ecossais (Ramsay, Bullock), Whisky Irlandais (Cork Distillery), Whisky de Seigle (En douane), Rhum (Jamaïque, Demarara), Vin Xeres (Valette, Paul Emile Thomas), Japonais (Lacave, Remartin), Malvoisie (Domecq), Crump Sutter et Cie, Vin de Gingembre, Porto (No. 1, 2 et 3), Champagne (Moët & Chandon), and Alcool (Highwines).

MILLIONS D'ACRES
Terres de l'Iowa et du Nebraska

A VENDRE PAR LA
Compagnie de Chemin de Fer de la Rivière Mis-
souri et Burlington, dix ans de crédit, à une
intérêt de 6 par cent.

Aucune partie du principal ne sera due
qu'au commencement de la cinquième année.
Les produits paieront la terre et les améliorations
dans l'intervalle de ce crédit généreux.
Le Sol de l'Iowa et du Nebraska est riche et
peut être cultivé facilement; le climat est chaud,
les saisons sont belles, les moissons abondantes,
les marchés très-bons, les taxes peu élevées et
l'éducation est libre pour tous.
Avantages extraordinaires donnés sur
le fret et le passage aux acheteurs et à leurs fa-
milles.
Les Circulaires donnant des détails complets
sont envoyées gratis; elles contiennent tout ce qui
est nécessaire de savoir.
Venez dans l'Ouest et vous prospérerez. Les
amis vous suivront.
Une Carte de cette partie du pays, démontrant
l'emplacement exact des terres de l'Iowa se vend 30
centins; la carte des terres du Nebraska se vend au
même prix. Pour circulaire et cartes, s'adresser à
GEO. S. HARRIS,
Commissionaires des terres, Burlington, Iowa,
10 avril

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu
des arrangements avec les grandes
Compagnies Américaines
Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du
Charbon Américain
DE TOUTE GROSSEUR
Au prix de la Liste de New-York
PLUS
LES FRAIS DE TRANSPORT
EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.
Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour
quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissionaires et
St. Sulpice.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
J. C. SHIPWAY & FILS.

Une première dernière feuille de dividende a été
préparée, sujette à objection jusqu'au VINGT-
UNIÈME jour d'Avril courant, après quoi le divi-
dende sera payé.

JAMES TYRE,
Syndic Officiel.

Montréal, 3 avril 1873.

**LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.**



Est la seule originale et authentique.
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
Vendue par tous les Epiciers. 52

A VENDRE
800 tonneaux

BON FOIN

BIEN PRESSÉ
Ballots pesants 260 à 300 lbs.
et au-dessus.

5,000 minots d'Avoine
1,000 " de Pois

S'adresser à

F.D. CARON,
RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) Loyer annuel, \$500.	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanno- ries) \$750 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$500 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

DONS:

1-A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3-Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4-Aux sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5-Aux Jésuites.	500 00
6-Aux Oblats.	500 00
7-Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8-Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9-A la Colonie Philanthropique.	500 00
10-A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.	500 00
	\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le
onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les
mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt
des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obli-
gé de publier dans le journal le *Nouvel Monde*, le
reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été
vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que
des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-
pagnés du reçu du dépôt.

Tout les personnes qui auront pris des Billets dont
les numéros ne seront pas publiés dans le journal
vendu, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,
afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les
Sociétés de Construction et sera surveillé par trois
Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de
l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt
après la loterie, en payant le gagnant le prix du
contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le
faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être
franchies de port.
S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Simeon
Montréal.

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
pléinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL.

Sir **HUGH ALLAN,** Président

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 Rue.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands,
les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district
d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 17e jour de Février 1873.

PRESENT:

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR
GENERAL EN CONSEIL.**

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des
Douanes, et en vertu des dispositions de la Seize
section de l'Acte 31 Vie., Chap. 6, intitulé: "Acte
concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence
d'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que
le Village de Strathroy, dans le comté de Middlesex,
Province d'Ontario, soit et est par le présent érigé
en Poste de Douanes et placé sous la direction du
Percepteur des Douanes au Port de London.
W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

1 avril.

ON A BESOIN

D'HOMMES et de FEMMES qui voudront se char-
ger d'une affaire qui paiera de

\$4.00 à \$8.00 PAR JOUR

et dont on peut s'occuper dans les alentours des loca-
lités qu'on habite. C'est une chance rare pour ceux
qui se trouvent sans emploi ou qui ont du temps de
reste. Il arrive souvent que des jeunes gens font
aussi bien que des hommes. Pour particularités qui
sont envoyées gratis s'adresser à

J. LATHAM & CIE.,

292 Washington St., Boston, Mass.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

MONTREAL.

Acte concernant la Faillite, 1869

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. } Dans la cour supérieure
 Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, ci-devant commerçant, de la Cité de Montréal, et y faisant affaires sous le nom de E. Coote & Compagnie,

FAILLI.

JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.

EDWARD COOTE,
 Par A. POWER,
 Son procureur ad litem.

Montréal, 13 mars 1873.

MANITOBA

ET

Territoires du Nord-Ouest

Après le 10 Juin prochain, les émigrants ayant des billets de parcours complet (through tickets) seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux prix suivants :

De Toronto à Prince Arthur's Landing via Collingwood ou Sarnia

Adultes, \$5 ; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 150 lbs de bagage. Bagage extra, 35 cts. par 100 lbs.

De Prince Arthur's Landing à Fort Garry

Émigrants, \$ 0 ; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 200 lbs de bagage. Bagage extra \$2.50 par 100 lbs.

Les voyageurs devront fournir leurs vivres. On pourra cependant acheter des vivres au prix courant au lac Shebandowan, Fort Frances et à l'angle Nord-ouest du lac des Bois.

On peut se procurer des billets de parcours complet pour Fort Garry, via Prince Arthur's Landing aux stations du Chemin de Fer du Nord, du Grand Occidental et du Grand Tronc, à Toronto. Les Émigrants sont priés de se rappeler que les colis ne doivent pas peser plus de 200 lbs pour faciliter le transport aux portages.

MARCHANDISE.

Après le 20 Juin prochain, on transportera des marchandises de Prince Arthur's Landing au terminus oriental du chemin de Fer du Nord, angle nord-ouest au taux de \$2 par 100 lbs, ou \$4 par tonneau de 200 lbs.

Les colis devront être de grosseur convenable et ne pas dépasser le poids de 300 lbs et être solidement attachés.

On pourra expédier des chevaux, des bœufs, des wagons et autres articles lourds tel que pièces de machinerie au même point en donnant avis et en faisant des arrangements spéciaux pour le transport de ces articles.

On ne transportera pas de spiritueux sur la route depuis Prince Arthur's Landing.

Par ordre,

F. BRAUN,
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 26 mars 1873



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

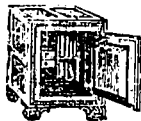
Lundi, le 17me jour de Février 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème sec de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné que le Village de St. Thomas, dans le Comté de Middlesex, province d'Ontario, soit et est érigé en Poste de douanes, et placé sous la direction du Percepteur des douanes au port de London.

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.



MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSEI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.
 PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
 PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, De-bentures, etc.
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
 COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée MONTREAL.

9 Juillet 1872. 39
COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE STANDARD PETROLIA, ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

12 Halle aux Blés,

52 MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSK DES SEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC
 En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTADEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vandreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
 Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres d'opinions parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et beaucoup d'autres : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N. B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

* On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Luders, Hagens & Cie.,)

IMPORTATEURS EN GROS

DE

Ferronneries, Porcelaine, Produits Chimiques, Têlatures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.**MAGASIN CANADIEN**

DE

FERRONNERIE**H. BULLINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTTE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux couronneaux, Poêles de Cuisine à charbon ou à bois, de fantaisie et autres. 52

GEANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.**L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Déranagement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes.

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. St. Gerome, ptre.; F. A. Collette, Ptre., sup. du Collège de St. César; J. Provencal, cure de St. César; J. S. Taupier, Ptre., cure de St. Paul; Hon. W. Gaudier, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Dctte Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bouscours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENRÉES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 181 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSER.

Compagnie de Garantie du Canada**Bureau principal, Montréal**

Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président.—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province. 15-18

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.**GELINAS, LAFLEUR & Cie**

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

52

MONTREAL.**BOYER, HUDON & Cie**

Successors de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER,

FRANÇOIS HUDON,

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

JOHN HOPE ET CIE**Marchands Commissionnaires**

Représentants en Canada:

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

29 octobre 1872.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que par la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudan & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,**FERBLANTIER ET PLOMBIER**

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,

CHEMINÉES ET MEUBLES DE LAMPE

Ordres pour Fournaises à AIR CHAUD, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE**M. A. DEROCHE**

(Successor de J. B. DEROCHÉ)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

LE**BULLETIN DE NEW-YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$8.00

Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.